

LE PEUPLE BRETTON

0,60

ORGANE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

Pour l'Armée, la Bretagne est-elle une colonie de rechange ?

Savez-vous qu'aux élections présidentielles du 19 décembre, 80 % des électeurs du canton de Landivisiau ont voté pour De Gaulle ? Et 69 % de ceux de Crozon ?

Ces deux villes ont cependant été, ces dernières années ou ces dernières semaines, parmi les points chauds de Bretagne, parmi les endroits où l'on a critiqué le plus vivement la politique de « colonisation » militaire en Bretagne.

En Bretagne, dans les petites villes, le bistrot est le centre de la vie politique. Les bistrotiers de Crozon, de Roscanvel ou du Conquet ont fait des affaires, ces derniers temps. On s'attablait devant un verre de rouge et les discussions, parties d'une réflexion, s'échauffaient rapidement. Il était question de vendre l'île Béniguet, base de pêche assez importante, à la marine ; ou de dégager l'île Longue, en face du goulet de Brest. Pour que faire ? Au début on n'en savait rien. Puis les journaux — ceux qu'on lit, **Ouest-France** et le **Télégramme** — s'en mêlaient, confirmaient, infirmaient, reconfirmaient, en ménageant comme d'habitude la chèvre et le chou. Comme à Landivisiau, en 1962. Mais Landivisiau, on s'en moque bien, au Conquet. Sauf quand même lorsqu'on apprend que Béniguet servira de terrain d'entraînement au tir pour les avions basés à Landivisiau. Tiens, les deux problèmes seraient-ils liés ? Il n'y a pourtant pas eu beaucoup de Conquetois à protester contre l'implantation de l'O.T.A.N. à Landivisiau. Et quant le projet de Béniguet a été mis en sommeil, tout le monde s'est estimé satisfait.

Et à Crozon, pour l'île Longue ? On dit aussi que le site a été choisi comme base de sous-marins atomiques à cause de la proximité de Landivisiau, ce qui assure la couverture aérienne. A Crozon, en 1962, Landivisiau laissait tout le monde indifférent. Comme Crozon laisse maintenant indifférents Brest, ou Saint-Brieuc, ou Rennes ; comme si une implantation militaire d'une telle importance n'intéressait pas tout un pays, n'était pas une affaire politique — de choix politique, social ou antisocial, humain ou antihumain — mais simplement une affaire de notaires chargés de liquider au mieux et au plus vite des expropriations délicates.

UN QUADRILLAGE SERRE

Dénombrer toutes les implantations militaires de Bretagne serait une tâche bien difficile. Le pays est parsemé de « Terrain militaire — Défense d'entrer » dont on ne connaît souvent pas l'existence dix

kilomètres plus loin, dont les voisins ne savent parfois pas ce qu'ils cachent, comme la station Loran, à Porspoder, qui interdit une dune pittoresque. Pour en rester aux alentours de Brest, ces terrains, petits et grands, secrets ou presque libres, pullulent. L'arsenal, immense et dévorant la majeure partie du port, la pyrotechnie, à Kerhuon, le fort de Bertheaume, la station du Conquet, celle de Porspoder, celle de Pencran, près de Landerneau, de Guilers, de Plougastel, la base aéronavale du Poulmic et de multiples mini-stations, chaque commune presque étant touchée. On apprend, souvent par hasard, qu'il y en a d'autres en création — au cape de la Chèvre, ou à Guengat, près de Quéménéven ; et la présence de M. Messmer à St-Gildas-de-Rhuys (où l'on construit donc un port... de plaisance) apparaît presque comme un symbole.

Quelle est la « nécessité militaire » de ces petites bases ? Quelle est la nécessité de prélever une vaste zone touristique à Quiberon-Plouharnel pour en faire un terrain de manœuvres ? Quelle est l'utilité de transformer l'anse de Dinan en champ de tir pendant sept mois de l'année, sinon d'en faire une zone peu accueillante et, par contre-coup, d'augmenter le prix des terrains à Morgat tout proche et où les sociétés immobilières (ou même automobiles) sont puissantes ? Dans ce cas, il n'y a pourtant pas nécessité militaire, puisque la marine, elle, n'y tient pas tellement...

On a l'impression que l'armée s'insinue partout. Elle est présente dans beaucoup d'activités en apparence civiles. Citons simplement C.S.F., à Brest, qui travaille pour l'armée de l'Air, et les rumeurs inquiétantes de mainmise de l'armée sur le C.N.E.T. de Lannion. Citons T.A.M., la revue des forces armées, dont certains numéros sont — par la force des statistiques — aux trois quarts consacrés aux « réalisations » bretonnes.

La disparité est grande entre les écoles militaires implantées en Bretagne, luxueuses, ou plutôt tentant par là de paraître prestigieuses, et les collèges techniques ou les lycées bretons, souvent trop petits ou dits provisoires.

L'école navale de Lanvéoc-Poulmic vient d'être rebâtie : grand hall de marbre, pierres de taille à profusion, esplanade immense, enseignement des langues par cabines à écouteurs individuels. Elle a également à sa disposition un magnifique bâtiment de travaux pratiques : la **Jeanne-d'Arc**, « ambassadeur de la France

dans le monde » : on préfère montrer ses militaires...

Le groupe Armorique est en pleine expansion près de Brest.

Saint-Cyr - Coëtquidan, dans son luxe, a cru ne pas se montrer ingrate envers le pays qui l'héberge en lui dédiant l'une des fresques qui l'ornent : l'appeler « Breitz » (sic) voudrait montrer qu'armée et culture bretonne ne sont pas nécessairement ennemies !

Jusqu'à l'enseignement, tout ceci montre la priorité qui, dans tous les domaines, est donnée au militaire sur le civil, au prestige sur l'économie. Et pourtant, l'armée, qui peut avoir à sa disposition tous les moyens d'enseignement qu'elle désire, ne s'en contente pas. Au lycée technique de Brest qui, comme chaque établissement analogue, refuse tous les ans plusieurs centaines d'élèves, deux classes sont entièrement réservées à la formation de marins

(Suite page 3)

Travailleurs, on sabote la Sécurité Sociale !

Le 4 octobre 1945 paraissait au **Journal officiel** une ordonnance portant création de la Sécurité sociale. Cette ordonnance n'était que l'aboutissement des projets de la commission du Travail à l'Assemblée nationale. La signature portée au bas de ce texte était celle d'Ambroise Croizat, ministre du Travail, et celle de Georges Buisson, rapporteur de la commission du Travail. Plus de vingt ans que cette grande conquête est acquise. Plus de vingt ans aussi que certains milieux ne cessent de saper petit à petit cette victoire ouvrière. Les difficultés administratives, la bureaucratie, la paperasserie imposées par le pouvoir de tutelle, surtout depuis 1958, tout est bon pour dresser les travailleurs contre la Sécurité sociale, et même pour rendre impopulaire cette grande conquête ouvrière.

Il est donc bon de rappeler qu'à la Sécurité sociale il n'y a pas ce qui va mal.

(Voir suite page 4)

Un aveu
officiel :

**Les Bretons
vivent 3 fois
moins bien...**

(Voir Edito page 2)

LES CITÉS-GHETTOS DE M. FOUCHET

Une dizaine de tentatives de suicide auraient eu lieu parmi les étudiants et étudiants résidant à la cité universitaire de Beaulieu.

Est-ce bien là le paradis tant vanté par les chantres de M. Fouchet ? Sacrifiant l'équipement universitaire à la fabrication de la bombette, on construit des cités rapidement : bonne affaire pour les entreprises adjudicataires qui lésinent sur la qualité et se remplissent les poches en toute légalité d'ailleurs. Pour masquer le retard, on annonce bruyamment, par exemple, que 926 chambres seront prêtes pour la rentrée prochaine à Villejean-Malifeu : les fondations sont à peine sorties de terre.

Pourquoi ces suicides ? Cette cité, construite à la périphérie de Rennes, est isolée de tout quartier. On n'a installé une ligne de transports urbains qu'au bout de deux ans. Pour beaucoup d'étudiants, mangeant sur place, c'est une nouvelle forme d'internat. Quand on n'a pas de moyens personnels de déplacement, on reste là, confiné dans sa « piaule ».

Nous reviendrons plus longuement sur ce problème des nouvelles cités, soi-disant imitation des « campus » américains qui, pour le moment, se transforment en ghettos, en internats à suicides.

Y.-C. VEILLARD.

Autre nouvelle

Une nouvelle grève a éclaté parmi le personnel des établissements Transocéan, à Brest, pour protester contre la mise à pied de la déléguée C.F.D.T. du personnel. Réagissant comme à son habitude (1), la direction a licencié tous les grévistes, licenciements refusés pour une fois par l'inspection du travail. L'affaire en est là.

(1) Cf. **le Peuple Breton** n° 17 : « Les usines pirates de la zone industrielle brestoïse ».

Edito

On nous reproche fréquemment d'être pessimistes et assez souvent, quand l'évidence des problèmes que nous soulevons ne peut être contestée (chômage, déportation, péril atomique), on nous querelle sur des détails minimes, des décimales fausses : dans telle ville, ce n'est pas 460 chômeurs que l'on compterait, mais 450. Ce mois-ci, c'est 5 560 chômeurs que nous devons annoncer pour la Loire-Atlantique. De plus, comme l'ont montré les résultats des élections présidentielles analysés dans notre dernier numéro, une bonne partie de l'électorat breton est encore sensible aux sirènes gaullistes qui chantent d'une manière dithyrambique les réussites de la décentralisation ou nient avec véhémence l'existence d'un quelconque problème breton, tel M. de Poulpiquet, député U.N.R. du Finistère : « Les statistiques faisant croire que la Bretagne est un pays sous-développé par rapport au reste de la France sont tendancieuses. » Sans doute devons-nous croire que ces messieurs ne lisent qu'Ouest 66 ou Bretagne-Magazine. S'ils lisaient le très officiel Bulletin de conjoncture régionale de la région de Bretagne, ils connaîtraient, par une enquête consacrée à la structure de l'équipement des ménages bretons, partiellement reproduite dans le journal le Monde, la faiblesse scandaleuse du niveau de vie des Bretons par rapport à celui des Français, et même en regard de celui des "Ouestiens", disparité que nous n'avons cessé de dénoncer.

Du point de vue du logement, le rapport affirme que la Bretagne est « très défavorisée par rapport à l'ensemble de la France, particulièrement dans les communes rurales ». Pour l'équipement des ménages, la Bretagne se trouve loin derrière l'ouest non breton et la France entière : « Alors que 63 % des ménages bretons ne possèdent ni automobile, ni réfrigérateur, ni machine à laver, ni téléviseur, on relève que la proportion correspondante est de 58 % dans l'ensemble de la région Ouest et seulement de 48 % dans la France entière. Il faut ajouter que ces disparités ne proviennent pas de la structure particulière de la population bretonne, liée à une plus forte proportion d'agriculteurs, puisque même pour ceux-ci, la comparaison est défavorable : 66 % d'entre eux ne possèdent aucun des appareils cités ci-dessus, contre 58 % chez ceux de l'ensemble de la France.

La fin de l'enquête prend l'allure d'un verdict : il apparaît bien que la Bretagne est en définitive deux fois moins équipée en appareils ménagers que la région Ouest et trois fois moins équipée que la France entière. Il va sans dire que les disparités entre notre pays et des "régions" favorisées comme la région parisienne sont encore plus écrasantes. Elles affectent aussi bien les industriels, les commerçants, les professions libérales et les cadres, pour qui le décalage est moins net, que les ouvriers et paysans, pour qui il est maximum.

Devant ces faits, les gaullistes mettent en avant les progrès de la Bretagne dans tous les domaines depuis le début du règne. L'auteur de l'enquête répond par avance à cette objection factice : « Mais la progression étant aussi rapide, sinon supérieure pour la France entière, il est douteux que la Bretagne rattrape, du moins dans un avenir rapproché, l'important retard qu'elle accuse en ce domaine. » Ces disparités ne vont pas s'aplanir ; sans doute même vont-elles s'accroître, vu les perspectives du V^e Plan qui, par la politique lotharingienne et centralisatrice qu'il préconise, condamne la Bretagne au sous-développement, et par la politique de blocage des salaires, condamne les petits salariés bretons — 44 % de la population active, contre 25 % pour l'ensemble de l'hexagone — à voir leur pouvoir d'achat baisser. Il est intéressant de noter la permanence de ce retard, qui constitue une constante tragique de la vie de la Bretagne aux XIX^e et XX^e siècles.

Il est bon qu'une enquête montre que la Bretagne demeure loin derrière le reste de l'hexagone pour l'équipement des ménages, donc le niveau de vie. Il est désormais permis de s'interroger sur la sollicitude d'un gouvernement qui ne cesse d'affirmer qu'il s'occupe de la Bretagne, sur le "destin magnifique" qui lui a été promis. Plus que des promesses non tenues, cela risque d'être des boutades du plus mauvais goût. Si certains pensent sincèrement que, par de simples mesures de décentralisation, on peut arriver à un développement efficace et arguent de quelques réalisations spectaculaires, souvenons-nous de l'échec d'Alstom, installation si solennellement promise, de la fermeture de la chaîne "Franc-Poulet" à Guingamp, l'une des plus modernes d'Europe. La décentralisation n'est pas d'abord un remède économique ; c'est un remède psychologique destiné à apaiser les esprits, à empêcher une prise de conscience. La décentralisation ne vise pas à la solution du problème breton : elle résoud certains problèmes ; elle n'est que le fruit de l'adaptation à de nouvelles conditions d'une politique dont le but reste de "dégager la Bretagne".

La seule vraie solution est globale : une assemblée bretonne munie d'authentiques pouvoirs de décision. Que les Bretons continuent à en prendre conscience et le problème aura une chance d'être résolu.



AVIS IMPORTANT

Veuillez prendre note du nouvel intitulé du compte auquel doit être envoyé le montant des abonnements :

C.C.P. Rennes 2 365-76
"LE PEUPLE BRETON"
B. P. 103 — RENNES

Composition linotype à façon
REVUES — TABLEAUTAGES — THESES

LINARMOR

15, rue des Fossés — RENNES

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

SIGNATURE :

— Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à : Union Démocratique Bretonne, B.P. 103, Rennes.

— Adressez le montant de la cotisation annuelle (deux journées de travail) à : UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE, B.P. 103, RENNES — C.C.P. 2 365-78.

LA VIE DU PARTI

SECTION DE RENNES

Rythme habituel : réunion, vente à la criée (une augmentation assez sensible ce dernier mois). Une petite réunion ouverte a réuni une vingtaine de personnes pour entendre un exposé et participer à une très intéressante discussion sur l'article premier. La section cherchera à nouveau à faire des réunions sur un point ou un autre de la charte. Pour les mois à venir, la section a prévu de faire un effort particulier sur les adhésions et a prévu une ou deux grandes réunions publiques.

RÉUNION PUBLIQUE A SAINT-MALO

Sur l'invitation de nos amis malouins, Loeiz Le Bec, membre du C.D. de l'U.D.B., présenta le jeudi 27 janvier, à la Maison du Peuple de Saint-Malo, le programme de l'U.D.B.

Dans son exposé, notre camarade expliqua à l'auditoire les raisons qui ont amené la création de l'U.D.B., les difficultés qui nous attendent. Malgré ces difficultés, il affirma l'apport neuf, jeune, de notre parti à la Bretagne et au monde.

Une discussion s'engagea sur l'exposé de Loeiz Le Bec. Les questions furent nombreuses. Le responsable du Parti communiste demanda des éclaircissements sur l'attitude de l'U.D.B. à l'égard de Gaston Defferre. Le représentant du P.S.U. interrogea notre camarade sur la doctrine économique de M. Philipponneau. D'autres questions enfin sur l'action commune avec la gauche, sur la position vis-à-vis du mouvement breton d'avant-guerre, etc.

Réunion intéressante, qui permettra à nos camarades et amis malouins de poursuivre leur travail.

COMITÉ DIRECTEUR DE PONTIVY

Malgré les conditions atmosphériques défavorables, le C.D. s'est réuni le dimanche 16 janvier. Le matin, les commissions expédièrent les affaires courantes de chaque poste du Bureau central. L'après-midi, une discussion s'engagea sur l'état du parti deux mois après le congrès de Binic.

DEUIL

Après Gérard Toublanc, Jarl Priel, la mort a frappé Per Trepos, ancien collaborateur de Per-Jakez Hélias à Radio-Kimerc'h.

Nous associerons leurs souvenirs à la mémoire des marins-pêcheurs de notre pays morts ces deux derniers mois, victimes des conditions pénibles de leur travail.

AVIS IMPORTANT

Pour tout changement d'adresse, prière de joindre l'ancienne bande et 0,60 F en timbres.

...On sabote la Sécurité Sociale

(Suite de la page 1)

Sait-on, par exemple, que le traitement de la maladie bleue coûte actuellement 17 000 F (soit 1 700 000 AF) et que la totalité des frais sont couverts par la Sécurité sociale. Oui, grâce au centre d'opération à cœur ouvert de Marie Lanlongue, financé par la Sécurité sociale, ce qui hier était une maladie dont seuls les enfants de riches pouvaient se guérir, n'est aujourd'hui une catastrophe pour personne, même si vous ne gagnez que de 400 à 600 francs par mois, ce qui est malheureusement courant en Bretagne.

De qui est l'œuvre de la protection maternelle et infantile, sinon de la seule Sécurité sociale ?

Qui, en Bretagne plus qu'ailleurs, finance entièrement les cures de désintoxication dues à l'alcool ? La Sécurité sociale.

Ces quelques exemples montrent, non seulement l'efficacité de la Sécurité sociale, mais aussi le principe humain qui est au centre de son action : elle

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS

LE TOULLEC

PLONÉOUR : Place Victor-Hugo
LE GUILVINEC : Robiner en Plomeur
Tél. 1-72

SOUSCRIPTION PERMANENTE POUR "LE PEUPLE BRETON"

Le Peuple breton est entré dans sa troisième année d'existence. D'une existence modeste et efficace. Modeste car, malgré les efforts de nos militants, vendeurs bénévoles de notre journal à la criée, nous n'avons pu raisonnablement augmenter notre nombre de pages régulièrement. Certes, en 1964, nous avons sorti un numéro supplémentaire et, en 1965, un journal à six pages. Mais des progrès spectaculaires auraient fait courir un risque à notre jeune publication, car nous n'avons aucune subvention, ce qui — pour un journal d'opinion — constitue un fait assez rarissime.

Malgré cette modestie certaine, le Peuple breton a été efficace cependant. Efficace pour l'U.D.B. d'abord, dont il fait chaque jour mieux connaître le nom et le programme, dont il note les prises de positions et les efforts militants. Efficace pour ses lecteurs, amis le plus souvent qui ont découvert grâce à lui que le combat breton et le combat social le plus engagé ne faisaient qu'une seule et même tâche pour les mêmes militants. Efficace pour la Bretagne enfin, car un Peuple breton dans une famille, c'est un peu de la Bretagne qui renaît.

Nul Breton conscient ne devrait rester indifférent devant les problèmes de la presse authentiquement bretonne. Beaucoup de nos amis l'ont fort bien compris et nous aident. Ils ont versé l'an passé 1 230,00 F (contre 1 309,00 F en 1964, il est vrai). Cet appui nous est absolument nécessaire : grâce à lui nous avons pu jusqu'ici conserver un tarif d'abonnement très bas — 6,00 F par an ! — car nous savons bien que ce sont les plus démunis de nos compatriotes qui ont le plus besoin d'entendre la voix de la Bretagne. Grâce à lui, demain, si vos dons continuent et s'amplifient, nous ferons un pas en avant, augmentant tirage ou surface et brisant par là le cercle vicieux de notre pauvreté qui est le principal espoir des ennemis de la Bretagne, de ceux qui ont honte ou peur du peuple breton !

Merci d'avance et vive la Bretagne !

Première liste

L. Brétéché, Saint-Brévin (Loire-Atl.)	10,00 F
Anonyme (Maine-et-Loire)	6,00 F
F. Le Lann, Saint-Brieuc	10,00 F
Anonyme	40,00 F
Anonyme, Vannes	20,00 F
R. Tremel, pour le développement du journal	30,00 F

TOTAL 116,00 F

Les participations à la souscription doivent être adressées à l'U.D.B., Boîte postale 103, C.C.P. 2365-78 Rennes, en précisant au dos de l'envoi : Souscription.

PHILATÉLISTES !

Pochettes de timbres, tous différents, tous authentiques, vendus avec de gros rabais sur les cotes. Franco de port.

(A) 100 timbres du monde, très beaux	10,00 F
(B) 100 timbres d'Europe	15,00 F
(C) 50 timbres du monde	5,00 F
(D) 50 timbres d'Europe	5,00 F
(E) 50 timbres de France	8,00 F
(F) 50 timbres France et outre-mer..	5,00 F
(G) 20 timbres grand format	5,00 F
(H) 100 timbres tous pays	5,00 F
(I) 50 timbres tous pays	2,50 F

Pour le règlement, virez les sommes choisies au C.C.P. 2.365-76 Rennes - Le Peuple breton, en précisant, au dos de votre envoi, les quantités et lots retenus. Annonce valable jusqu'à épuisement du stock.

place l'homme au-dessus de tout. Pour elle, le fils d'un manœuvre vaut celui d'un patron.

Cette option fondamentale de la Sécurité sociale n'est pas le fait du pouvoir en place, mais a été imposé à celui-ci par la lutte des travailleurs groupés au sein de leurs syndicats. Cette lutte a commencé par la création de mutuelles gérées et financées par les salariés, puis par les caisses de secours mutuels. Puis vinrent les assurances sociales et, pour couronner le tout, le 4 octobre 1945, la Sécurité sociale.

La Sécurité sociale étant l'aboutissement d'une lutte ouvrière, constante et tenace, le financement est assuré par les salariés. En effet, contrairement à une idée largement répandue, ni le gouvernement, ni le patronat ne finance la Sécurité sociale. Certes, les patrons versent une

(Voir page 4)

Les implantations militaires en Bretagne

(Suite de la page 2)

techniciens qui y viennent chaque jour suivre des cours. On dit qu'en échange la marine fournit du matériel de mesure déclassé. Curieuses mœurs, curieuses confusions — curieuse politique.

Un fait résumerait bien cette première place que tient l'armée en Bretagne : **Ouest-France** a créé un service chargé de renseigner les militaires sur leurs traitements, sur leurs « droits ». Il y a beaucoup de lecteurs « droits » chez les nouveaux arrivants...

LES RESTES

« Je préfère voir ici des touristes en civil plutôt qu'en uniforme », s'écriait le docteur Jacquin, maire de Crozon, à l'is-

EXEMPLE

Les paroles prononcées le 26 janvier par M. Eriau, préfet du Finistère, au déjeuner de la Chambre de commerce sont bien révélatrices.

Après avoir évoqué le nouveau poste ministériel de M. Debré en ces termes : « Nous avons, nous Bretons, beaucoup à espérer de l'occupation de ce poste important par M. Michel Debré », il annonça la création d'un comité d'action économique de la région bretonne « présidé par l'amiral Amman, ce dont chacun ne peut que se féliciter sincèrement. Ainsi nous pouvons avoir recours aux possibilités que ses titres en divers domaines lui confèrent... » Ainsi un préfet admet que l'industrialisation du pays ne peut être le fait d'une planification économique démocratique, mais qu'elle a bien plus de chances de se réaliser par les relations de « copinage » d'un amiral, certes plein de bonnes intentions, mais bien peu à sa place dans ce domaine.

Nous n'avions pas l'habitude de voir étaler au jour ces petits arrangements ; il est vrai que l'affaire Ben Barka a créé bien des précédents.

Il est vrai aussi que ce militarisme, qui s'insinue partout, c'est exactement ce qu'on reproche à l'Eglise sous le nom de cléricisme.

sue d'une manifestation locale, résumant ce qui, pour lui, est le plus important problème.

« Plouharnel champ de manœuvres, et c'est la mort du tourisme, donc de l'activité de la région », déclaraient au printemps dernier les maires des communes voisines.

Partout, dans chaque tract, dans chaque manifestation, dans chaque article, le tourisme est invoqué, s'il n'est pas placé au premier plan. Et il est un fait que le tourisme, s'il demeure artisanal et inorganisé, est demeuré la seule activité qui reste à de nombreuses régions de Bretagne. Le danger, est en ce qui concerne le tourisme, est donc grand ; mais est-il primordial pour la Bretagne ? N'insiste-t-on pas trop sur un point somme toute secondaire par rapport à l'industrialisation ? Et ne risque-t-on pas, en y portant tous les efforts et la contestation, de négliger le problème fondamental de l'emploi ? L'aspect touristique sert souvent à masquer une économie qui se meurt, à donner bonne conscience à un pays incapable — par lui-même, car il se vide, et par la volonté d'un gouvernement qui persiste à le vider — de se redresser ; de même que le folklore peut parfois masquer la mort d'une culture.

A l'île Longue, il y aura dans quatre ans un sous-marin atomique, dans six ans peut-être trois. La décision est irrévocable — cela on le savait depuis le début, et le site avait été choisi depuis plusieurs années. Pendant que se déroulaient des manifestations sporadiques et sans autre objet que d'indemniser au mieux une centaine d'expropriés, la marine opérait des dragages et chaque pouce de la route des futurs sous-marins est actuellement étudié par des plongeurs.

Le mot atomique continue à fasciner, à effrayer et, à propos de l'île Longue, on a souvent réévalué le spectre de la mort

nucléaire ». Le ministère des Armées — et il semble qu'on puisse sur ce point lui faire confiance — a affirmé que le danger en temps de paix était pratiquement nul. Quant à dire que en temps de guerre la Bretagne sera touchée la première, on peut également affirmer qu'elle ne serait pas la seule, car nous remettrait sur un pied d'égalité avec la Lotnarigie envies !

Il ne faut pas tomber dans la sensation et la demagogie, on peut cependant s'inquiéter de cette armée nucléaire à douze kilomètres de Brest, 100 000 habitants.

A Holy-Loch, l'île Longue ecossaise, où sont basés les sous-marins armés de poisons, la radioactivité ambiante a augmenté ces derniers mois.

La rade de Brest est entourée de nombreuses cultures, dont les fameuses traites de Plougastel. Elle fait vivre 2 000 pêcheurs. Outre les lieux de pêche, qui risquent encore d'être réduits, le syndicat C.F.D.T. des pêcheurs se demande si la proximité de sous-marins atomiques ne nuira pas à la réputation des produits de la rade.

Le plus grave est que Brest et l'ouest de la Bretagne deviennent ainsi un objectif militaire important, et qu'on n'implante jamais de grosses usines à proximité d'objectifs stratégiques.

En réalité, la coexistence est bien difficile entre bases militaires et industries civiles. On a souvent dit que la présence de l'armée entraînait la création d'emplois nouveaux, entraînait un regain d'activité dans les emplois traditionnels. Ceci est parfois vrai ; ainsi, pour l'entreprise *Mard*, qui a exécuté de gros travaux à la base de l'O.T.A.N. La présence de 1 800 marins à Landivisiau entraîne la construction d'immeubles, d'écoles, la création d'activités de loisir — ce qui se traduit par un « optimisme » des édiles locaux et par une entente « optimiste » d'Ouest-France. En fait, la gamme d'emplois nouveaux offerts à Landivisiau est extrêmement restreinte, ou provisoire.

On nous dit que c'est mieux que rien. Ça n'est même pas exact, car c'est oublier le rôle de repoussoir que joue la base, c'est oublier les suppressions d'exploitations qui ont eu lieu. En 1962, la marine déclarait que seuls vingt emplois civils seraient créés : jardinage, entretien. En contrepartie, elle offrait un avenir sûr aux fils d'agriculteurs expulsés, puisqu'elle proposait leur entrée prioritaire dans les écoles de la marine ; méthodes qui, à faible échelle (faible ?) rappellent irrésistiblement la colonisation et les tentatives d'intégration...

On nous dit que la présence des militaires entraîne la greffe d'industries annexes. Outre la faible importance qu'elles auraient, rappelons le cas de cette usine de Fougères, fournisseur de l'armée, qui vient de fermer car les commandes sont désormais passées à Paris. Et que penser de cette entreprise de Loire-Atlantique dont la seule activité consiste à louer du personnel journalier à l'arsenal d'Indret ?

On nous dit que la présence des militaires stimule le commerce d'une ville : c'est oublier que les militaires vivent pour une grande part en autarcie, qu'ils disposent de coopératives, qu'ils participent très peu au commerce local, si ce n'est par des commandes aux plus importants fournisseurs. A Brest, le S.A.M. fournit tout le personnel militaire en articles ménagers, depuis les chaussettes jusqu'au téléviseur, à des prix de 10 à 20 % plus faibles qu'en ville. Les seuls domaines où il y ait eu un « bond en avant » sont celui de la spéculation immobilière... et aussi peut-être celui des débits de boissons.

La plupart des sous-officiers de la marine sont en retraite avant trente-cinq ans. 40 000-50 000 francs par mois, ça n'est pas assez pour faire vivre une famille, mais il suffit d'un petit emploi : menuiserie, gardiennage, électricité, agent ou moniteur d'éducation physique dans une école libre, pour s'assurer les 60 000 francs manquants. En économie libérale, comment reprocher au patronat d'en profiter ? Comment le reprocher aux anciens militaires, eux à qui ça suffit, eux qui ont toujours été dressés à obéir sans discuter ? A Brest, dans bien des entreprises, il constitue la quasi-totalité du personnel et, dans des communes avoi-

DIGNITE

Je suis arrivé à Guernica un soir de fête.

C'était bien involontaire, car lorsque je voyage je ne me fixe jamais d'étape précise, ne sachant jamais combien de temps durera l'entretien, avec le paysan qui laboure, ou le commerçant qui me vend un souvenir.

Les rues étaient donc pleines, et c'est en fendant une foule bien mise qu'une vieille Basquaise m'a conduit jusqu'à l'hôtel que j'avais repéré sur le guide.

Au Pays basque, tout le monde se dérange aimablement pour renseigner ou piloter le voyageur.

Des floes de musique nous parvenaient du kiosque entre les deux écoles. Guernica qui compte 8 000 habitants, possède une harmonie comme presque toutes les villes d'Euskadi. La foule était dense et gaie, garçons et filles formant des groupes nettement distincts. De temps en temps un groupe de jeunes filles dansaient un *janaango*.

J'ai eu beau chercher et écouter, nulle part je n'ai entendu de chant obscène brailé à pleine gorge, nulle part je n'ai vu le moindre geste équivoque. J'étais loin de Toulo-Foen où un jeune homme me disait avec fierté : « Vous n'avez pas entendu ? La Toulo a dit qu'après Nice c'était la fête la plus débauchée de France ». Il n'était pas malaisé de s'en assurer la nuit venue...

Je n'ai rien d'un pudibonde, au contraire, mais il est bien difficile de ne pas constater la tenue lamentable de la jeunesse de Bretagne au cours de nos fêtes. Le restaurant était plein de Basques qui n'avaient pas quitté leur béret. Et on discutait ! et on chantait ! et on buvait du cidre (car, là, le cidre n'est pas la boisson du « pauvre type », et dans un restaurant on ne vous prend pas pour un hurluberlu quand vous en commandez une bouteille).

Une bonne partie de la nuit, des groupes d'hommes mârs entraient en chantant de nobles airs. On m'avait signalé l'ivrognerie du pays basque. Je suppose qu'elle existe, mais le fait est que ce soir-là à Guernica, je n'ai pas vu un seul souldard.

Et ce sentiment de dignité du peuple basque m'a frappé durant tout mon séjour. C'est la patrie qui inspire les pièces de théâtre que jouent les amateurs. C'est elle qu'évoquent souvent les chars des défilés et je me remémorais un carnaval de B., chez nous où un groupe de jeunes vêtus des détroques des poilus de 14 — oui — singeaient un transport de blessés, oui, oui, et personne ne protestait. Il était suivi d'ailleurs d'un autre groupe de blessés des chupens et des coiffes de leurs grands-parents qui faisaient l'âne aux applaudissements de la foule !

Il est vrai que dans ce domaine j'ai vu mieux : en 1925 je crois, au carnaval d'Auray un char représentait une ménagerie. Un dompteur, en costume rutilant, tendait au bout d'une fourche des morceaux de barbaque à ses fauves — figurés par des hommes et des femmes en costume breton d'Auray ! Quel succès parmi la foule ! Une telle outrance eut au moins un résultat : celui de déterminer la vocation bretonne de l'enfant que j'étais alors, car quand un peuple se méprise à ce point, il est inévitable qu'il suscite de violentes réactions parmi certains de ses fils.

Notre combat est immense : nous n'avons pas seulement à arrêter l'émigration et à donner une vie matérielle convenable à nos compatriotes. Il nous faut aussi les rendre dignes comme ils l'ont été autrefois. Le peuple basque est sous la botte, j'en ai eu maints exemples et j'y reviendrai, mais s'il a perdu momentanément sa liberté, il n'a perdu sa dignité : ce peuple de paysans et de marins, rudes et francs, n'a pas perdu son âme.

Il espère et il est digne, il est donc malgré tout joyeux. Voilà beaucoup de choses qu'il nous faudra, nous, retrouver.

STEN KIDNA.

Graines d'élite Clause

Quimper, Concarneau, Rosporden

Ets NICOT

nantes, 75 % des emplois non agricoles ; sécurité des militaires, instabilité des civils...

Tout ceci pose le problème de la dynamique d'un pays — incapacité, passivité économique, mais aussi passivité culturelle : manque de loisirs culturels, manque de culture populaire qui ne peut être revigorée que par un apport jeune, manque de théâtres, donc incapacité d'un théâtre breton ; le problème est bien vaste...

POURQUOI LA BRETAGNE ?

La gravité de l'implantation militaire devrait, vu son caractère stérilisant pour notre pays, provoquer de très nombreuses réactions. Or, on a constaté que les manifestations, quand elles ont lieu, n'arrivent pas à cerner le problème dans son ensemble.

A quoi est-ce dû ? A la manière inoffensive dont l'armée présente sa venue ? Un peu, sans doute. A la manière parcelaire ou particulariste dont la presse régionale la présente ? Beaucoup certainement : la seule enquête d'envergure qu'Ouest-France ait présentée concerne les « bang » des avions au-dessus de la Bretagne, ce qui manifeste bien une volonté minimisatrice.

Le problème militaire en Bretagne n'est pas un thème révolutionnaire. Les Bretons sont trop soumis. On entend trop souvent dire : « C'est comme ça, on n'y peut rien ! ». Le sous-développement n'est pas seulement économique, il est aussi politique, entretenu par le gouvernement et la présence de l'armée.

On a toujours considéré les désastres de l'armée comme irrévocables (sauf au Conquet, mais il s'agit d'un cas particulier). On n'a jamais hissé le problème au niveau de la Bretagne, au niveau

politique. Comment ne pas trouver risible et dérisoire le mot du docteur Jacquin : « Aujourd'hui l'île Longue, demain toute la presqu'île de Crozon ». Le parti communiste, gêné de se limiter à contester des expropriations, a parlé d'un danger pour tout le Finistère : c'était déjà mieux...

C'était mieux que la politique à courte vue de M. Lombard, souhaitant la montée de l'escadre de Brest, pour en faire le premier port de guerre français ; c'était mieux que M. Ollivro s'écriant, la larme à l'œil : « Guingamp veut son régiment ! ».

On en vient à se demander si cet optimisme des Bretons, cette joie quasi-éternelle qu'ils manifestaient parfois lors de l'annonce d'une implantation militaire dans leur ville, ne tiennent pas au caractère profondément aliéné de notre peuple.

Les régions touchées ont l'impression de « s'ouvrir au monde » ; les Bretons sont heureux de voir du neuf, même si ce neuf est la médiocrité militaire ; ils saisissent une occasion de sortir de leur vie, d'extirper leur culture profonde, qu'on leur a appris à considérer comme inférieures et rétrogrades.

On est surpris de constater les réactions d'un journal comme *Provence-Magazine* quand on parle d'installer des rampes de lancement dans les Alpes ; réactions qu'on chercherait en vain dans celui qui s'en voudrait l'équivalent : *Bretagne-Magazine*.

Et se trouvera-t-il un poète breton pour imiter le Provençal René Char dans sa pathétique protestation ?

L'armée aussi doit se soumettre aux pressions de son personnel ; la diminution brutale d'espace due à la décolonisation impose un reclassement. Justement à cause de « l'aliénation » de son peuple, la Bretagne joue bien pour les militaires le rôle de colonie de rechange.

Jean THOMAS.

...On sabote la Sécurité Sociale

(Suite de la page 2)

part des cotisations, mais on ne peut la nommer part "patronale" car cette cotisation reste un dû à la caisse des travailleurs, car en fait elle représente leurs salaires différés. D'ailleurs, la Cour de cassation, le 30 avril 1964, l'a affirmé lorsqu'elle a dit que les cotisations dites "patronales" pour les accidents du travail, les assurances sociales, les allocations familiales et la pension de retraites « sont fonction du salaire et l'accessoire de celui-ci ».

Finançant leur organisation, les travailleurs devraient en avoir seuls la gestion. Ce n'est actuellement pas le cas puisqu'ils ne peuvent élire démocratiquement que les trois quarts des gestionnaires, le reste étant nommé soit par le patronat, soit par le gouvernement.

Par le fait qu'ils sont installés dans la place, le pouvoir gaulliste et le patronat font tout pour saboter la Sécurité sociale. Ils ont imposé la paperasserie. Ils ont restreint les pouvoirs des administrateurs élus, les empêchant ainsi de prendre des mesures pour l'amélioration de son fonctionnement. Ils ont imposé au régime général la prise en charge de caisses déficitaires, comme celle de la Sécurité sociale agricole et celle des Mines.

Par ailleurs, savez-vous que les antibiotiques destinés au traitement des êtres humains sont frappés par le pouvoir de la taxe à la valeur ajoutée au taux de la taxe de luxe, alors que les antibiotiques destinés au bétail sont exempts de toutes taxes ?

Savez-vous enfin que la majorité U.N.R. de l'Assemblée a adopté en octobre dernier la réforme de la fiscalité qui frappe tous les médicaments d'une taxe égale à 25 % du prix de vente, alors que, pour les vins fins, réservés à ceux qui ont la bourse bien garnie et également pourvoyeurs d'alcoolisme, cette taxe ne sera que de 6 % ? Prélèvement odieux s'il en est un, qui frappe la maladie d'un impôt !

Il est ainsi facile à ces messieurs du C.N.P.F. de parler de déficit de Sécurité sociale. De Gaulle, à la télévision, a également parlé de réforme et prétend améliorer la gestion "déficitaire" de l'institution. Or, son ministre Grandval le contredit lorsqu'il écrit, le 27 avril 1964, une lettre qui a été publiée dans le *Journal officiel* du 14 juin 1964. Voici d'ailleurs cette lettre : « Le tableau ci-dessous, qui résume les comptes financiers du régime général de la Sécurité sociale entre le 1^{er} janvier 1957 et le 31 décembre 1962, fait apparaître que l'équilibre a pu, jusqu'à cette date, être maintenu. Les six exercices considérés ont été bénéficiaires. C'est là un fait qu'il convenait de noter et qui souligne la solidité des bases financières sur lesquelles a été assis, en 1945, le régime général de la Sécurité sociale. » Qu'un ministre gaulliste soit obligé de reconnaître un tel fait, ceci reste un éloge pour les administrateurs de la Sécurité sociale.

*

Malgré les attaques perfides du pouvoir gaulliste, les syndicats ouvriers restent vigilants et préparent de nouvelles victoires, dont la première doit être le remboursement à 100 % des frais de maladie, c'est-à-dire un droit humain imprescriptible : la santé.

CONTRE LES LIGNES

Reconnaissant que le bilinguisme en Bretagne constitue une valeur intellectuelle dont il convient de tirer tous les possibles profits, le conseil général demande au gouvernement de bien vouloir prendre à sa charge le fonctionnement de ces cours et la rétribution des maîtres.

Il souhaite que dans tous les examens officiels une épreuve facultative de langue bretonne soit créée, afin de sanctionner un effort intellectuel supplémentaire et toujours profitable essentiellement aux futurs éducateurs, enfin qu'un professeur qualifié soit désigné dans le département des Côtes-du-Nord pour la formation pédagogique des élèves-maîtres et leur accession au niveau du diplôme d'études celtiques.

(OUEST-FRANCE, 19-1-1966,

édition des Côtes-du-Nord.)

Encore un vœu d'un conseil général de Bretagne en faveur de l'enseignement de la langue bretonne.

Le gouvernement continuera-t-il longtemps à bafouer la volonté démocratiquement exprimée des communes de Bretagne ? A quand la fin de ce que l'Unesco appelle « génocide culturel » ?



IFFIG

— a été attristé par la lecture de l'édition de la *Bretagne économique* (n° 44),

— a en effet constaté que son rédacteur — M. J. Chaffot — n'a que des notions très approximatives de géographie, tout en étant un des « notables » responsable de l'économie bretonne !

— se doit de signaler à M. Chaffot que Nantes, qu'il « cite bien qu'étant en dehors du complexe breton » et Donges « qui n'est pas en Bretagne » (*sic*) sont deux agglomérations connues du cinquième département breton : la Loire-Atlantique,

— espère que M. Chaffot ne confond pas la Bretagne avec la région de programme du même nom et qu'il saura désormais faire les précisions utiles...

— s'est ému avec M. Pompidou en lisant dans *Le Monde* du 19 janvier le condensé d'une enquête publié par le très officiel bulletin de conjoncture régionale, insistant sur le sous-équipement des ménages bretons,

— n'a pas été surpris d'apprendre que M. Pompidou a aussitôt téléphoné à la préfecture de Rennes pour houspiller ceux qui avaient oublié que la vérité n'existe pas en régime gaulliste,

— s'indigne des conditions de travail des « technocrates au petit pied » de la préfecture régionale...

— s'était déjà aperçu que les correspondants « régionaux » du journal *Le Monde* n'étaient pas toujours aussi objectifs et informés que le voudrait la réputation de ce quotidien,

— a vu cette impression confirmée en lisant dans un compte rendu de l'assemblée générale de l'Office des coopératives de Landerneau que l'insigne de cette coopérative était la fleur de lys...

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES



CÔTES-DU-NORD. — Le problème du téléphone est caractéristique de l'incurie administrative. Depuis plus d'un an un poste de téléphone est demandé à Lannion, dans le quartier de Saint-Nicolas-Ar-Santé, où vient de se construire un groupe important de H.L.M. Or, il n'y a aucun téléphone dans tout l'ensemble, même pour faire appel aux pompiers ou au médecin. Mieux, le lieutenant des pompiers domicilié dans le quartier d'Ar-Santé n'a pas non plus le téléphone. M. Jagoret, conseiller général, qui souleva récemment ce problème, signala que des techniciens lui avaient indiqué « qu'il serait possible d'installer un câble reliant la route de Tréguier à la route de Guingamp. Ce travail demanderait 48 heures... »

FINISTÈRE. — L'année 1965 a été catastrophique pour le port de Morlaix. Pourtant, de 1963 à 1964, le trafic s'est accru aux entrées comme aux sorties. En 1965, la chute a été verticale, comme on peut en juger par ces chiffres : entrées : 54 452 tonnes en 1965, contre 60 351 tonnes en 1964 ; sorties : seulement 383 tonnes de marchandises, contre 7 250 tonnes en 1964, soit une baisse de 95 % environ ! Notons qu'en 1963 Morlaix exportait encore 4 993 tonnes de marchandises...

ILLE-ET-VILAINE. — L'A.P.A.C.T. — Association de propagande et d'action contre le taudis en Ille-et-Vilaine — cherche à éliminer les trop nombreux logements malsains, habitat des personnes économiquement faibles. Son activité est faible, à cause de l'insuffisance des fonds mis à sa disposition. Le problème est pourtant

grave : ainsi, à Rennes même, quarante-trois demandes d'amélioration de taudis lui ont été présentées par le Bureau d'aide sociale et la Caisse d'allocations familiales. Six de ces demandes seulement ont pu être satisfaites, pour des raisons financières.

LOIRE-ATLANTIQUE. — De source syndicale, on apprend que l'usine des bas Begy, à Saint-Nazaire, fermera à la fin février. Cinquante-six ouvrières risquent ainsi le licenciement, même si quelques-unes trouvent à se réemployer dans une autre fabrique de la firme.

MOR-BIHAN. — Le 22 décembre dernier, le ministère des Armées annonçait, pour le premier trimestre 1966, l'arsenal de Vannes. Notre confrère *Tribune socialiste* commente : « Notons, en passant, cette date du 22 décembre : trois jours après le second tour, trois jours avant les fêtes de Noël. Le genre de bonnes nouvelles qui vous mettent en condition pour passer un joyeux réveillon. » Les syndicats ouvriers, unis, ont dénoncé le mensonge de M. Messmer qui, le 19 novembre 1965, « avait assuré à une délégation intersyndicale qu'il n'y aurait aucun licenciement autoritaire dans les établissements de l'Etat en 1966 ». Le 3 janvier, une manifestation a eu lieu en ville, conspuant le maire de Vannes, ministre de l'Industrie, aux cris de « Marcellin, au turbin ! ». Le 7 janvier, le ministre esquissait un faible recul : il y aura « moins de quarante-cinq licenciements » et on s'occuperait des reclassements. Voire !

M. Bourges, "Ministre de l'Intérieur" de la Bretagne

Non, vous avez bien lu ! M. Yvon Bourges, succédant à M. Peyrefitte au ministère dit de l'Information, peut aussi se parer du titre de "ministre de l'Intérieur" de la Bretagne.

Haut fonctionnaire, quarante-cinq ans, M. Yvon Bourges est un ancien membre du cabinet de l'actuel ministre des "Affaires Intérieures", M. Frey, et on sait ce que Frey veut dire...

Formé à bonne école, il se retrouve maire de Dinard, par une belle journée électorale de gaullisme, puis rapidement député et conseiller général.

M. Bourges a tout de suite pris la mesure de son domaine réservé. Candidat aux élections législatives de 1962, c'est-à-dire peu de temps après la prise de la sous-préfecture de Morlaix, les réunions de Pontivy, de Lorient, où des centaines de Bretons responsables s'engagèrent sur le projet de loi-programme, il signa la déclaration d'Auray avec de nombreux autres candidats, de « prendre publiquement l'engagement d'utiliser, une fois élu, tous les moyens dont dispose le Parlement » pour faire aboutir en 1963 la loi-programme. Une fois élu, M. Bourges fut fidèle à sa manière à cet engagement : à l'assemblée générale du CELIB de Brest, il déclara souhaiter personnellement ne pas « s'engager dans le vote d'une loi-programme » ! Il reconnaissait des « nécessités particulières à notre province », mais oui ! A la manière d'un intendant de l'Ancien Régime, il rappelait qu'il ne fallait pas « prendre pour règle, pour habitude de dissocier notre région des problèmes nationaux ». La voix de M. Debré se faisait ainsi entendre à cette assemblée du CELIB. C'était aussi faire "œuvre nationale" que de susciter un groupe de parlementaires qui s'occupa en bonne orthodoxie des problèmes de "l'Ouest français", le GAPMO (1) voyait le jour avec un journal plus ou moins épisodique au titre révélateur *Ouest 65*. Sans doute est-ce au cours des journées d'études de ce GAPMO que M. Bourges insista auprès de ses collègues pour qu'ils fassent mieux connaître leur "action" : communiqués ou lettres dans la "presse régionale", circulaires comme celles de l'ineffable M. Le Goasguen.

Inutile de nous étendre sur le contenu d'*Ouest 66* ; M. Bourges essaya vainement de faire entendre ses louanges sous les Lices, à Rennes, avant M. Debré. Coïncidence ? Non ! Pour cette réunion électorale était réuni le quateron des plus fidèles gaullistes ouestiers : Le Goasguen, Estève, Le Douarec, Riche, sous sa férule. M. Renouard, député d'Ille-et-Vilaine, s'éclipsa quant à lui assez rapidement, pour rejoindre dans la salle... M. Phipponneau.

L'éventail des moyens d'action n'était pas encore suffisant. M. Bourges ne serait pas étranger à la naissance de *Bretagne-Magazine* (ne faire aucun rapprochement entre le lancement de cette revue en novembre 1965 et le changement ministériel qui a vu le député de Dinard prendre l'Information). Aspect le plus récent des talents de celui qui était accessoirement secrétaire d'Etat à la Recherche scientifique (création d'une piscine olympique à Dinard), la "police" au conseil général d'Ille-et-Vilaine. Lors de la dernière session, il fallait élire un nouveau président après le décès du docteur Audrain ; M. Fréville, maire de Rennes, ayant présenté sa candidature, on vit notre ministre se lever et, de son ton sentencieux, sans aucune pudeur, affirmer qu'il n'avait rien contre la personne de M. Fréville, mais celui-ci étant un homme qui "faisait" de la politique, qu'il ne voterait pas pour lui... Il est difficile de trouver plus cynique ! Si, M. Frey, le maître de M. Bourges.

Y.-C. V.

(1) GAPMO : Groupement d'action des parlementaires de la majorité de l'Ouest.

COURRIER DES LECTEURS

Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné. Vous remercions vivement ceux qui nous écrivent.

— Mes compliments pour le journal. — Mlle M.-L. F. (Le Mans).
— Bon courage ! — H. C. (Sainte-Anne-d'Auray).

— Va gwella gourhemennou. Ganeoh evid Breiz digestr. — M. Salaün.

MIROITIERIES DE L'OUEST

Installations de magasins — Produits verriers des manufactures

TY BOS — QUIMPER — Tél. : 6-47 et 37-47

réservez vos achats
pour
nos annonceurs